

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je déclare ouverte la ~~la~~ session ordinaire du Conseil Municipal de Saint-Denis (17 H).

--o-o-o-o--

COMPTE RENDU DES AFFAIRES TRAITEES PAR LE MAIRE  
GRACE AUX DELEGATIONS

LE MAIRE : Mesdames et Messieurs, je vais tout d'abord vous faire passer le Registre des Délégations que vous m'avez données en vertu de la Loi de décembre 1970.

Voici le compte rendu des affaires traitées à ce jour :

**ARRETE N° 785**

Pour la passation d'un contrat d'entretien entre le Comité de Gestion des Crèches et Garderies et la S.E.M.A. - Sainte-Clotilde - Montant du contrat d'entretien : 2 914,33 Francs (DEUX MILLE, NEUF CENT QUATORZE FRANCS et TRENTE-TROIS CENTIMES) - 06 novembre 1984

**ARRETE N° 787**

Pour la passation d'un marché négocié avec la SPIE-BATIGNOLLES pour la réparation et la modernisation du poste de refoulement d'eaux usées du Barachois - Station de relevage du Quai Est - Montant du marché : 340 001 Francs (TROIS CENT QUARANTE MILLE UN FRANCS) - 12 novembre 1984

**ARRETE N° 791**

Pour la passation d'un marché négocié pour la réfection de la plomberie et de la menuiserie des sanitaires dans différentes écoles de la ville - Montant du marché : 156 912,38 Francs (CENT CINQUANTE-SIX MILLE, NEUF CENT DOUZE FRANCS et TRENTE-HUIT CENTIMES) - 13 novembre 1984

**ARRETE N° 792**

Pour la passation d'un marché négocié pour la réfection de la peinture des sanitaires dans différentes écoles de la ville - Montant du marché : (CENT QUATRE-VINGT-NEUF MILLE, NEUF CENT CINQ FRANCS et VINGT-NEUF CENTIMES) 189 905,29 Francs - 13 novembre 1984

**ARRETE N° 793**

Pour la passation d'un marché négocié pour la réfection du carrelage des sanitaires dans différentes écoles de la ville - Montant du marché : (TROIS CENT ONZE MILLE, HUIT CENT QUARANTE-DEUX FRANCS et QUARANTE-CINQ CENTIMES) 311 842,45 Francs - 13 novembre 1984

**ARRETE N° 794**

Relatif à la signature d'une convention pour l'entretien périodique des installations techniques de l'Abattoir - Montant des rémunérations : (TRENTE-NEUF MILLE, SEPT CENT SOIXANTE-QUINZE FRANCS, toutes taxes comprises) 39 775 Francs TTC - 19 novembre 1984

**ARRETE N° 795**

Pour la passation d'un marché négocié pour la réfection de quatre classes + réfectoire à l'Ecole Maternelle Ruisseau Blanc - Montant du marché : 119 013,81 Francs TTC (CENT DIX-NEUF MILLE, TREIZE FRANCS et QUATRE-VINGT-UN CENTIMES, toutes taxes comprises) - 19 novembre 1984

.../...

**ARRETE N° 796**

Pour la passation d'un marché négocié pour le ravalement du Groupe Scolaire Damase Legros au Chaudron - Montant du marché : 719 198,65 Francs TTC (SEPT CENT DIX-NEUF MILLE, CENT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT FRANCS et SOIXANTE-CINQ CENTIMES, toutes taxes comprises) - 19 novembre 1984

**ARRETE N° 797**

Relatif à la passation d'un contrat entre la Commune de Saint-Denis et la Société FJV PROMOTION INTERNATIONALE - Location du stade de petit jeu de l'Est, pour un tournoi exhibition de tennis - Contrat du 18 octobre 1984 - 20 novembre 1984